



Rue Marc Seguin – ZI Motte sud – 26800 PORTES LES VALENCE
T 04 75 57 04 03 - F 04 75 57 24 82



FICHE TECHNIQUE : EXTRAIT DE JAVEL 9,6% CHLORE ACTIF

Date modification : 18/04/14

Version n°9

Page 1/2

DONNÉES LOGISTIQUES

<i>Référence</i>	<i>Contenance</i>	<i>Emballage</i>	<i>Taux TGAP</i>
	Cruchon vissé de 250 ml	24 x 250 ml	NC
OXE05	5 litres	3 x 5 L	NC
OXE20	20 litres	1 x 20L	NC
	220 litres	220 L	NC
	1 000 litres	1000 L	NC

CARACTÉRISTIQUES

L'EXTRAIT DE JAVEL 9.6% (ou 36° chlorométriques) est une solution liquide jaunâtre à translucide. Nettoie, désinfecte, détache, blanchie ...

250 ml d'extrait de javel 9.6% + 750 ml d'eau donnent 1 litre d'eau de javel diluée, prête à l'emploi.

➤ ***COMPOSITION***

Hypochlorite de sodium 9.6 % de Chlore Actif N° CAS : 7681-52-9 - TP 02 04 et 05

➤ ***CARACTÉRISTIQUES PHYSICO CHIMIQUES***

Aspect :	liquide	Odeur :	chlorée, caractéristique
Couleur :	jaunâtre	Densité :	1.13 +/- 0.03
pH à 10% :	12 +/- 0.5	Soude libre :	< 2 g/L

REGLEMENTATION

Conforme à la législation réglementant les produits de nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires (Décret du 19/12/13).

ACTIVITE BACTERICIDE : Norme EN 1276

Norme EN 13697

ACTIVITE FONGICIDE : Norme EN 1650

Norme EN 13697

ACTIVITE SPORICIDE : Norme EN 13704

ACTIVITE VIRUCIDE : Norme NFT 72-180

Pour les concentrations concernées par ces normes, se reporter aux tableaux édités par la Chambre Syndicale Nationale de l'Eau de Javel.

PROPRIÉTÉS

L'EXTRAIT DE JAVEL 9.6% nettoie, désodorise, blanchit et désinfecte. Il est utilisé pour toutes les actions de désinfection, de potabilisation de l'eau, de blanchiment des fibres textiles et de la pâte à papier.

Il s'utilise également pour le traitement des eaux de piscine, pour le nettoyage et le blanchiment des façades de maison.

Diluée, elle peut être utilisée dans de nombreux domaines domestiques et hospitaliers (cf. eau de javel 2.6%).

CONSEILS D'UTILISATION

Pour plus de précision, se reporter aux tableaux d'utilisation édités par la Chambre Syndicale Nationale de l'Eau de Javel.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Se reporter à la Fiche de Données de sécurité.

Irritant.

Se conserve 4 mois après la date de fabrication indiquée sur le bidon.

A conserver à l'abri de la lumière et de la chaleur.

Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut dégager des gaz dangereux (chlore).

En cas d'absorption : ne pas faire vomir. Prévenir votre médecin, l'hôpital le plus proche ou le centre anti-poisons.

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau et contacter un médecin si l'irritation persiste.

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez attentivement l'étiquette et les informations concernant le produit.